

## CONTRAINTE :

CAHIERS FRANÇAIS n° 279 janvier février 97-  
Découverte de l'économie : Concepts et mécanismes.  
Enjeux et débats.

Peut-on négliger la contrainte extérieure ?

Le double échec des relances de 1975 et 1981 a appris aux différents gouvernements à être prudents. En 1981, le gouvernement de gauche, après 23 ans d'opposition, a voulu mener une politique économique volontariste pour faire reculer le chômage (relance keynésienne par la consommation, cf. schéma 5).

Le gouvernement Mauroy respectant les promesses de la campagne présidentielle a augmenté le SMIC, les prestations sociales, créé des emplois dans la fonction publique.

Cette politique fut rapidement un échec. Ses conséquences inflationnistes, le creusement du déficit commercial (plus de 100 milliards, cf. graphique 1) provoquèrent une triple dévaluation du franc entre octobre 1981 et mars 1983.

Les Français n'ont pas pu convaincre leurs partenaires de la CEE à l'époque, du bien-fondé de cette politique. Il est vrai que le G7 avait, dès le sommet de Tokyo en 1979 puis de Venise en 1980, décidé de faire de la lutte contre l'inflation la priorité.

La relance française fut isolée et profita en grande partie aux entreprises étrangères qui virent dans le marché français une possibilité d'atténuer les effets de la politique de rigueur qu'ils subissaient dans leur pays. L'échec était donc inévitable du fait du "décalage conjoncturel" qui existait entre la croissance française, momentanément dopée par la relance, et celle de ses principaux partenaires.

Le chômage, au lieu de diminuer, s'est accru. Une politique d'assainissement qui n'était plus l'austérité barriste, mais la rigueur socialiste se mettait en place. En effet, le choix n'était pas qu'économique.

Soit la France tentait de s'affranchir des contraintes extérieures et quittait le Système monétaire européen, soit elle restait un pilier de la CEE et elle devait changer de cap. Ce fut le choix fait en mars 1983 par le Président Mitterrand après quelque hésitation.

La France adopta ensuite la politique de désinflation compétitive appelée aussi politique du franc fort. Elle a réussi à maîtriser remarquablement son inflation (cf. tableau 3). Il lui a fallu pour cela accepter d'aligner ses taux d'intérêts réels sur ceux de l'Allemagne. Cette vertu monétaire, défendue par tous les gouvernements successifs, n'a pas favorisé la croissance économique et explique en partie la forte augmentation du chômage en France.

Comment desserrer la contrainte extérieure ?

A défaut de la faire disparaître, on peut effectivement desserrer cette contrainte. On se propose d'évoquer rapidement les principaux leviers (cf. schéma 4) en les classant des "moins recommandables aux plus souhaitables".

La tentation protectionniste :

Sauf cas exceptionnels et ponctuels (par exemple pour permettre à un secteur de se restructurer) le protectionnisme a plus d'inconvénients que d'avantages pour un pays comme la France.

Le principe en est le suivant : le produit D français, vendu 100 F sur les marchés étrangers, est trop cher par rapport aux produits concurrents étrangers D1 et D2, vendus à 90 F. On peut, avec une taxe d'au moins 10 F, rendre D aussi compétitif (protectionnisme tarifaire).

On peut également interdire ou limiter la vente de D1 et D2 (on parle de contingentement ou carrément de fermeture des frontières). On peut enfin par des moyens plus subtils et plus hypocrites, comme des lenteurs administratives ou l'imposition de normes sanitaires ou techniques arbitraires, freiner la vente de D1 et D2 (protectionnisme déguisé).

Quoi qu'il en soit, on peut penser que ces mesures entraîneront des mesures de rétorsion. D'autre part, cela remettrait en cause le rôle de la France dans la construction européenne.

La modification du taux de change :  
Une autre méthode tentante est de favoriser artificiellement la compétitivité grâce à une variation du taux de change.

Supposons qu'un dollar soit égal à 5 F français et que E, produit français, coûte 10 F soit deux dollars aux Etats-Unis. E1 l'équivalent américain vaut 2\$ et 10 F en France. Si le franc se déprécie et passe à 1\$=6F, E pourra être vendu 1,7\$ contre 2\$ à E1 aux États-Unis et, en France, E1 coûtera 12 F contre 10 F à E en France.

Le raisonnement est séduisant mais sa réalisation exige de nombreuses conditions (parmi lesquelles l'absence de rétorsion de la part des États-Unis, de dérapage inflationniste, etc.).

Les gouvernements français notamment depuis la triple dévaluation du début des années 80, sont convaincus que la dévaluation conduit à un cercle vicieux dans lequel la dévaluation entraîne un surcroît d'inflation (les produits importés, plus chers, pèsent sur les coûts des entreprises) qui dégrade la compétitivité et les comptes extérieurs avant une nouvelle dépréciation.

Ce sont ces enchaînements qui expliquent le choix d'une politique de monnaie forte.

L'amélioration de la compétitivité-prix :  
Elle peut résulter de sacrifices sur les marges réalisées par les entreprises pour garder ou conquérir des parts de marché. L'autre moyen consiste, avec la désinflation, à faire en sorte que nos prix augmentent moins vite que chez nos partenaires. Cette méthode a permis de redresser les comptes extérieurs sans que la situation de l'emploi s'améliore.

C'est pourquoi certains souhaiteraient aller plus loin dans l'amélioration de la compétitivité-prix en abaissant le coût du travail pour créer des emplois sans compromettre l'équilibre extérieur.

On peut baisser le coût du travail soit en baissant les salaires, soit en diminuant les charges sociales. La démarche est attractive, mais ne doit pas faire oublier ses conséquences sociales (baisse du pouvoir d'achat et de la demande, remise en cause d'acquis sociaux).

L'amélioration de la compétitivité hors-prix :  
C'est un objectif assurément ambitieux puisqu'on essaie de développer des produits dont le prix n'est pas l'atout décisif. Notons toutefois que les pays qui ont une bonne compétitivité structurelle ont construit leur succès sur une bonne compétitivité-prix et c'est à partir de ces premiers succès qu'ils ont pu diversifier leurs productions. Le défi à relever pour la France est complexe.

Il ne s'agit pas de se contenter "d'avantages comparatifs" mais de développer des "avantages construits" reposant sur l'innovation, la qualité des produits. Cependant, si l'objectif est clair, les moyens de l'atteindre sont plus flous.

En particulier, quel rôle doit jouer l'État à qui on reproche déjà d'être trop présent dans l'économie, dans la spécialisation de l'économie et le développement de pôles de compétitivité ?

Contrainte extérieure et autonomie de la politique économique :  
La contrainte extérieure a-t-elle réduit à néant l'autonomie de la politique économique française ?

Si on peut alléger la contrainte extérieure, voire même donner l'impression qu'on l'a annulée (cf. redressement des comptes extérieurs), en réalité on ne l'a pas fait disparaître.

En fait, la réduction des déficits extérieurs semble être devenue un objectif prioritaire de la politique économique au détriment de la croissance et de l'emploi.

Un changement de priorité pourrait rapidement faire resurgir cette contrainte extérieure. L'autonomie des politiques économiques est-elle alors nulle ? Commençons par constater que la politique d'austérité arrêtée en 1983 a été poursuivie par des majorités d'orientations politiques différentes.

Cela tend à prouver que la marge de manœuvre était étroite, surtout à partir du moment où nos partenaires européens avaient fait le choix de la rigueur.

Aujourd'hui, rares sont ceux qui estiment qu'on aurait pu éviter le tournant de la rigueur. En revanche, on voit apparaître de manière récurrente des interrogations qui laissent supposer qu'une nette inflexion de la politique économique serait possible.

Les gouvernements français ont fait le pari, peut-être parfois un peu à contrecœur, d'accepter les pesantes contraintes monétaires et financières imposées par la construction de l'UEM (Union économique et monétaire) dans le but de favoriser, dans un deuxième temps, une croissance peut-être capable de faire régresser sensiblement le chômage.

Toute la classe politique française n'est pas convaincue par ce choix.

Faut-il y voir des positions courageuses qui mettent en garde contre une marche forcée vers l'Euro trop coûteuse en termes sociaux pour l'avenir, ou une sorte de débat franco-français un peu nostalgique, blessant notamment pour notre principal partenaire et qui pourrait fragiliser l'intégration européenne ?

Autrement dit, peut-on mener une politique économique nationale relativement originale sans compromettre une intégration européenne ambitieuse ?

Conclusion :

La contrainte extérieure est une donnée incontournable de la politique économique.

La France, en menant une politique d'austérité, a su maîtriser sa contrainte extérieure commerciale, mais elle n'a pas pu s'affranchir d'une forte contrainte monétaire et financière.

Reste donc une question clé, la construction européenne définie par le traité de Maastricht, avec les contraintes qui s'y rattachent, permettra-t-elle de desserrer réellement la contrainte extérieure dans ses différentes formes, afin de favoriser la croissance et l'emploi ?

Claude Garcia, Professeur au Lycée Edouard Vaillant, Vierzon